

## Réunion du Conseil Communal du 13/06/2008

### Rapport officieux et en résumé

#### **1. Organisation scolaire 2008/2009 :**

##### **a) nomination d'un instituteur d'éducation préscolaire à partir de l'année scolaire 2008/2009 (séance à huis clos)**

Madame Morby Anouk est nommée institutrice d'éducation préscolaire dans la commune de Mamer à partir de l'année scolaire 2008/2009.

##### **b) nomination d'un instituteur d'éducation préscolaire à partir de l'année scolaire 2008/2009 en remplacement de Mme Josée Kirsch-Fautsch (séance à huis clos)**

Mme Nathalie Lang est nommée institutrice d'éducation préscolaire dans la commune de Mamer à partir de l'année scolaire 2008/2009.

##### **c) nomination d'un instituteur d'éducation préscolaire 2008/2009 dans le cadre de l'élargissement des projets pédagogiques (séance à huis clos)**

Mme Eschette Anne-Marie est nommée institutrice d'éducation préscolaire dans la commune de Mamer pour l'année scolaire 2008/2009.

##### **d) nomination d'un instituteur d'enseignement primaire surnuméraire 2008/2009 pour pallier aux différentes décharges (séance à huis clos)**

Madame Spielmann Sandy est nommée institutrice d'enseignement primaire surnuméraire dans la commune de Mamer pour l'année scolaire 2008/2009.

##### **e) nomination d'un instituteur d'enseignement primaire surnuméraire 2008/2009 pour pallier aux différentes décharges (séance à huis clos)**

Madame Servais Daisy est nommée institutrice d'enseignement primaire surnuméraire dans la commune de Mamer pour l'année scolaire 2008/2009.

##### **f) nomination d'un instituteur d'enseignement primaire surnuméraire 2008/2009 pour assurer et renforcer les cours d'appui (séance à huis clos)**

Madame Simon Anouk est nommée institutrice d'enseignement primaire surnuméraire dans la commune de Mamer pour l'année scolaire 2008/2009.

##### **g) nomination d'un instituteur d'enseignement primaire surnuméraire 2008/2009 pour assurer et renforcer les cours d'appui (séance à huis clos)**

Madame Sommavilla Carole est nommée institutrice d'enseignement primaire surnuméraire dans la commune de Mamer pour l'année scolaire 2008/2009.

##### **h) création d'un service scolaire intégré à partir de l'année scolaire 2008/2009**

Le conseil communal unanimement décide à partir de l'année scolaire 2008/2009 la création d'un service scolaire intégré, coordonnant et gérant toutes les interventions en rapport avec les activités dans les écoles de la commune de Mamer.

##### **i) création d'un poste d'instituteur d'enseignement primaire surnuméraire (m/f) 2008/2009 pour pallier aux décharges accordées dans le cadre de la création d'un service scolaire intégré**

Le conseil communal unanimement décide la création d'un poste d'instituteur d'enseignement primaire surnuméraire (m/f) 2008/2009 pour pallier aux décharges accordées dans le cadre de la création d'un service scolaire intégré.

**j) création d'un poste d'instituteur d'éducation préscolaire (m/f) 2008/2009 pour assurer un remplacement permanent**

Le conseil communal unanimement décide la création d'un poste d'instituteur d'éducation préscolaire (m/f) 2008/2009 pour assurer un remplacement permanent.

**k) création d'un poste d'instituteur d'enseignement primaire (m/f) 2008/2009 dans le cadre du projet de travail en équipe pour assurer des leçons d'éducation physique**

Le conseil communal unanimement décide la création d'un poste d'instituteur d'enseignement primaire (m/f) 2008/2009 dans le cadre du projet de travail en équipe pour assurer des leçons d'éducation physique.